

COMMUNE DE SERVAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DEL2024-31

L'an deux mil vingt-quatre

Le seize mai

À vingt heures

Le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de **Monsieur Serge GUERIN**.

Présents : Mme MAYOUSSIER, Ms CURT, ECOCHARD, Mmes BLANC, PIERRÉ, PLISSONNIER, Ms PETITJEAN, GISBERT-CUREAU, REYNAUD, CRESPEL, LEGRAIS-BOUCHER

Excusées : Mmes FREBAULT et LAURENT

Secrétaire de séance : Mme PLISSONNIER

Date de Convocation : 7 mai 2024

OBJET : ASSOCIATION « LES AS DU CLOS » : DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

Madame Christèle MAYOUSSIER, 1^{ère} Adjointe au Maire en charge des finances, présente à l'Assemblée une demande d'aide financière formulée par l'association de cavaliers « Les As du Clos » de Jasseron, pour la participation d'une de leurs membres et habitante de Servas aux championnats de France de sauts d'obstacles qui se dérouleront du 20 au 27 juillet 2024 à Lamotte-Beuvron en Sologne.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'attribuer une subvention exceptionnelle d'un montant de 100 € à l'association « les As du Clos » de Jasseron ;
- **PRECISE** que cette dépense sera imputée à l'article 65748 du budget primitif.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que susdits.

Pour copie certifiée conforme

Le Maire,
Serge GUERIN

